

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA
SAVOIE

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
Pouvoirs : 00

Pour 15
Contre /
Abstention /

Date de convocation :
16/03/2026
Date d'affichage :
23/03/2026

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six,
Le vingt mars,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence du plus âgé des membres présents du conseil municipal.

Etaient présents :

Mesdames Céline CROSSMAN, Anne DEMOULINS, Nathalie GARCIA, Maryse FAVRE, Anaïs POCCARD-CHAPUIS, Stéphanie NOZ, Dominique ROLLET
Messieurs Pierre ASTIER-PERRET, Marc COLLIN, Claude DEVILLE, Jean-Pierre GIACHINO, Matéo MOLLARET, Alix RICHERMOZ, Benoît RICHERMOZ et Laurent TRESALLET.

Absents-Excusés :

/

Madame Anaïs POCCARD-CHAPUIS a été élue secrétaire de séance.

Délibération N°2026/03/33: ELECTION DU MAIRE

(Nom C.L. 5.1.2.)

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) quinze
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) zéro
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) zéro
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c-d] quinze
- f. Majorité absolue huit

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
RICHERMOZ Benoît	12	Douze
TRESALLET Laurent	3	Trois

Monsieur Benoît RICHERMOZ a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

La copie du tableau du conseil municipal est ci-annexée.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Secrétaire de séance,
Anaïs POCCARD-CHAPUIS



Pour Copie Conforme :

Le Maire,
Benoît RICHERMOZ

